

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Band: - (1996)
Heft: 86

Artikel: Mère Marie-Thérèse, bienheureuse
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-847738>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Mère Marie-Thérèse, bienheureuse



Mère Marie-Thérèse Scherer a été béatifiée en octobre dernier par le Pape Jean-Paul II, en même temps que deux autres Suissesses, Marguerite Bays et Marie Bernarde Butler. Née dans le canton de Lucerne, Mère Marie-Thérèse a consacré toute sa vie à l'assistance aux plus pauvres.

développent : une maison de vieillards, un petit pensionnat, un orphelinat.

Quelques années plus tard, Sœur Marie-Thérèse doit prendre une grave décision. Pour des raisons d'option apostolique, les Sœurs enseignantes se séparent du fondateur de l'Institut, le Père Théodose. Elles désirent continuer à travailler en milieu scolaire, alors que le Père souhaite élargir l'action des Sœurs aux malades et aux pauvres. Après bien des réflexions, Sœur Marie-Thérèse décide de suivre le Père Théodose.

La nouvelle fondation, l'Institut des Sœurs de Charité de la Sainte-Croix, déménage à Ingenbohl, non loin de Schwytz. Elue supérieure générale, elle conduira le développement de la congrégation jusqu'à sa mort en 1888. Envoyant des Sœurs dans les orphelinats, les maisons de pauvres, les hôpitaux et les homes pour enfants au travail, elle s'emploie à aider les plus démunis, notamment par l'enseignement. On crée des maisons pour handicapés dont une école pour sourds-muets dans chaque région linguistique de Suisse.

Les Sœurs de Charité de la Sainte-Croix vont dans les prisons, auprès des alcooliques, soignent à domicile. Pendant la guerre de 1870, à l'arrivée des Bourbakis, elles s'activent dans les lazarets. On les retrouve aussi à l'étranger, en Autriche, en Allemagne, en Croatie, en Hongrie, à Rome. Les communautés se multiplient, on en comptera 422 regroupant 1 689 Sœurs.

Anne-Marie Catherine Scherer naît à Meggen (LU), le 31 octobre 1825. Elle est la quatrième d'une famille de sept enfants. Elle n'a que sept ans lorsque survient le décès de son père, elle est alors accueillie par deux oncles célibataires. A seize ans, elle entre en service à l'hôpital de Lucerne. Les premiers contacts avec la souffrance, la maladie et la mort l'éprouvent durement. Mais elle tient bon, elle prie.

Lors d'un pèlerinage à Einsiedeln, elle reconnaît sa vocation religieuse. Le 1er mars 1845, elle entre à l'Institut des Sœurs enseignantes, récemment créé par le Père Théodose Florentini. Devenue Sœur

Marie-Thérèse, elle exerce l'enseignement pendant cinq ans, puis rejoint un hospice à Näfels. Le costume religieux n'étant pas agréé à l'époque, elle reprend momentanément l'habit civil. Dans l'hospice vivent des orphelins, des vieillards, des malades, des repris de justice et des faibles d'esprit. Ses protégés la surnomment alors « Mère des pauvres ».

En 1852, le Père Théodose ouvre à Coire un petit hôpital. Il en confie la direction à Sœur Marie-Thérèse, âgée alors de 27 ans. Elle doit tout organiser, aider aux soins, former les nombreuses jeunes filles qui s'annoncent au noviciat. Autour de l'hôpital, d'autres institutions se